

# Deadly Dish

## Role and responsibility of the European Union in the international frogs' legs trade

### EXTRAITS : LE CAS DU MARCHÉ FRANÇAIS

Selon les statistiques douanières françaises, la France a importé 30.015 tonnes de cuisses de grenouilles fraîches, réfrigérées ou congelées entre 2010 et 2019<sup>1</sup>. Ce tonnage représente 600 millions à 1.5 milliards de grenouilles. Les principaux pays fournisseurs sont l'Indonésie (24.102 t, 80,3 %), le Vietnam (3.941 t, 13,1 %), la Turquie (1.017 t, 3,4%) et l'Albanie (219,6 t, 0,7 %). Les quantités importées annuellement varient entre 2.410 et 3.791 tonnes. Par la suite, on peut noter qu'elles baissent à 1826 t en 2021, chiffre qui reste considérable dans un contexte de paralysie du commerce international cette année-là en raison du Covid-19.

#### Étiquetage manquant ou incorrect

Une surveillance du marché français réalisée en décembre 2021 par l'ONG Robin des Bois a mis en évidence 20 références disponibles sur les sites Internet des grandes marques de supermarchés et de surgelés (Auchan, Cora, Monoprix, Picard, ...) et ceux spécialisés dans les produits culinaires y compris asiatiques. Sur ces 20 références, 11 indiquent comme origine l'Indonésie, 3 le Vietnam, 1 la France (mais proposant des "*Rana macrodon*" sauvages endémiques d'Indonésie) et 1 indique comme origine "Turquie, Albanie". Pour 4 références, l'espèce indiquée est *Rana macrodon* (voir aussi 4.2. pour les erreurs d'étiquetage à grande échelle), pour 3 *Fejervarya cancrivora*, pour 3 autres *Hoplobatrachus rugulosus*, pour 1 "*Rana macrodon* ou *Fejervarya cancrivora*" et pour 1 "*Rana esculenta*".

Pour 6 références l'espèce n'est pas indiquée sur le descriptif du produit ni visible sur les photos internet des paquets. **L'absence de mention du pays d'origine et de l'espèce commercialisée constitue une violation du droit de l'Union européenne.** Le caractère "sauvage" des grenouilles est mis en avant pour 8 références, 3 autres indiquent une "pêche" et 1 indique que les grenouilles ont été "ramassées". Aucun des produits ne mentionne une origine élevage.

En plus des cuisses de grenouilles crues ou cuisinées, de la "frairine" est également proposée à la vente. Il s'agit d'une préparation à tartiner à base de porc et de chair de cuisses de grenouilles assaisonnée de vin blanc. Ni la provenance des grenouilles ni l'espèce entrant dans la composition de la "frairine" ne sont indiquées.

Dans le cadre d'une surveillance complémentaire du marché par alertes mail réalisée entre novembre 2021 et février 2022, Robin des Bois a dénombré 38 offres commerciales pour des cuisses de grenouilles dont 20 en provenance de Belgique et 18 de France.

<sup>1</sup> Le Kiosque.finances.gouv.fr, données extraites les 16 avril 2019 et 26 avril 2022

## Des grenouilles françaises dans l'assiette

En plus des importations, le marché français est également approvisionné par des **grenouilles sauvages capturées sur le territoire national**. Les circuits courts de commercialisation (approvisionnement auprès d'un seul intermédiaire) à l'exemple de certains restaurants, sont approvisionnés en grenouilles rousses (*Rana temporaria*). **Cette espèce est protégée sur l'ensemble du territoire national** (arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés). Mais de nombreuses dérogations sont accordées. Plus de 2 millions de grenouilles rousses sont ainsi légalement capturées chaque année dans la seule région de Franche-Comté selon la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL, 2022).

Lorsque la demande de dérogation porte sur la capture de moins de 1500 grenouilles, la consommation est considérée comme "familiale". **Des actes de braconnage sont également relevés** (captures sans permis, dépassements des quotas, captures en dehors des périodes autorisées ...). Ainsi à titre d'exemple en octobre 2018, deux personnes ont été condamnés à 2500 € d'amende pour la capture de 4000 grenouilles rousses alors que leur permis concernait 1000 spécimens (Robin des Bois, 2019). La même année, 17.950 grenouilles rousses saisies vivantes ont été remises dans les milieux naturels par les services de l'État.

*Altherr, S.; Auliya, M. and Nithart, C. (2022): Deadly Dish – Role and responsibility of the European Union in the international frogs' legs trade. Pro Wildlife & Robin des Bois (eds.), Munich (Germany), Paris (France), 28 pp.*  
<https://robindesbois.org/wp-content/uploads/FROGS-LEGS-report-16-June-2022.pdf>